

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 17 Mars 2021

L'An deux mille vingt et un et le dix sept mars le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents :Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion, Adjoints, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette , Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion ,Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussd, Mr Nicolas Perche ;Mme Marie-Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy , Mr Freddy Berezyiat,

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 17 MARS 2021

Mme Françoise DELAY a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 10 février 2021.

1- Aménagement de la Place Joubert

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le conseil départemental va réaliser des travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus place Joubert. Ces travaux vont modifier le stationnement de la place devant la salle des fêtes. Le plan projet est présenté à l'assemblée. Le conseil municipal décide de compléter cet aménagement par des travaux d'aménagement sur l'ensemble de la place afin de modifier la configuration et de végétaliser les lieux tout en sécurisant l'accès et le stationnement. Ces travaux sont estimés à 25 000 € pour la part communale. Il convient également de nommer l'arrêt de bus. Les conseillers municipaux sont invités à formuler leurs propositions.

(Unanimité)

2- Aménagement de la Place du Général de Gaulle

La commission environnement a engagé une réflexion sur l'aménagement de la Place Général de Gaulle avec concertation des habitants. Mme Caroline GUENARD étudiante en BTSA aménagement paysager a fait des propositions d'aménagement. Le projet est présenté par Mme Delay. Il consistera à planter des arbres et différents végétaux afin de créer les îlots de fraîcheur et des zones de flânerie. Le conseil municipal approuve l'aménagement de la Place Général de Gaulle.

(Unanimité)

3- Recrutement de personnel

• **Chef de projet Petite Ville de Demain**

Afin de permettre la rédaction d'un projet de territoire dans le cadre du label Petites Villes de Demain , il est nécessaire de procéder au recrutement d'un Chef de Projet . Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la fiche de poste, décide de recruter un Chef de projet sur le grade de technicien territorial ou attaché territorial ou ingénieur territorial. Sa rémunération sera comprise entre l'indice brut 372 et l'indice brut 1027.

(Unanimité)

• **Stagiaire au Musée**

Nelly Catherin a exposé lors de sa dernière intervention la possibilité d'accueillir une stagiaire au Musée pour une durée de 3 mois du 1^{er} avril au 30 juin 2021.Dans ce cadre il est nécessaire de verser une gratification à cette stagiaire pour un montant fixé par conventions à 570 € par mois. Louise Prevel est en licence professionnelle Métiers du musée et Technologies de l'Information à l'université de Franche Comté (Besançon). Elle veut se spécialiser en médiation culturelle.

Son stage a pour objectif de mettre en place des visites guidées régulières du musée (expo temporaire et expo permanente) en semaine, plutôt en fin de journée (genre apéro-musée). Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

(Unanimité)

- **Contractuels pour les gardes du Musée**

Comme chaque année, le conseil municipal décide de recruter deux adjoints du patrimoine contractuels pour les gardes du musée les week-ends et jours fériés. Chaque agent effectue 4 heures par jour travaillé. Le contrat débute au 1^{er} avril (sous réserve des autorisations liées au contexte sanitaire) jusqu'au 31 Décembre 2021.

(Unanimité)

- **Adjoint technique contractuel**

Suite à la démission d'un agent des services techniques contractuel le conseil municipal décide de recruter un nouvel agent contractuel.

(Unanimité)

4- Réhabilitation et mise en accessibilité de sanitaires publics – demande de subventions

Les sanitaires publics situés près de la capitainerie et de l'office de tourisme ne répondent plus aux exigences réglementaires. Ces sanitaires sont situés dans un endroit névralgique de la commune de Pont de Vaux, à proximité de l'office de tourisme, de la maison de l'eau et de la nature, du port de plaisance et enfin de l'arrivée de la future piste cyclable bretelle de la voies bleue (V50). L'objectif est de rénover et de transformer ces sanitaires dans de bonnes conditions notamment pour les PMR. Le coût des travaux est estimé à 17 125 € HT. Il est proposé de solliciter les aides financières de la Région à hauteur de 50% et de la DETR à hauteur de 30%

Le plan de financement serait le suivant :

Cout des travaux	17 125.00 € HT
Subvention région Auvergne Rhône Alpes 50%	8 562.50 €
DETR 30%	5 137.50 €
Autofinancement Commune de Pont de Vaux 20%	3 425.00 €

Le conseil municipal approuve le projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions.

Madame Claude Rimette précise qu'il conviendra de veiller à la signalisation de ces sanitaires.

(Unanimité)

5- Stage de prise de parole à destination des lycéens – participation financière

La compagnie ADARA organise un stage de prise de parole à destination des élèves de terminale pour leur permettre de préparer l'oral du bac. (voir fiche). Le coût de ce stage est de 50 € par participant, limité à 12 personnes. Le conseil municipal décide prendre en charge une partie de ce coût. à hauteur de 50%

(Unanimité)

6- Adhésion au fonds de solidarité Logement pour 2021

Par courrier en date du 26 février 2021, le Président du conseil départemental sollicite l'adhésion de la commune au fonds de solidarité logement pour la somme de 0.30 € par habitants. Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune

(Unanimité)

7- Questions diverses

➤ Organisation scolaire : lors de sa dernière séance le conseil municipal a délibéré pour le maintien de la semaine scolaire à 4 jours. A la demande de l'inspection académique il convient de préciser les horaires, à savoir :

- Lundi : matin 8h30-11h30 / après-midi 13h30-16h30
- Mardi : matin 8h30-11h30 / après-midi 13h30-16h30
- Jeudi : matin 8h30-11h30 / après-midi 13h30-16h30
- Vendredi : matin 8h30-11h30 / après-midi 13h30-16h30

➤ Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la vente du Camping les Rives du Soleil est en vous de négociations avec les occupants actuels.

➤ Monsieur le Maire indique qu'un agent du ministère de la justice a contacté la mairie pour présenter le dispositif Travail d'Intérêt Général. La commune de Pont de Vaux adhère à ce dispositif depuis 2009.

➤ Comité Foire et Marché : Nicolas Perche est désigné pour siéger au comité foire et marchés

- Monsieur le Maire et les élus déplorent les multiples inaktivités commises sur la commune (vols de trottinettes à la maternelle, vol de matériel sur un chantier et au restaurant du coeur, détériorations de véhicules...) . Madame Danièle Massu indique que de nombreux débris jonchent les abords de la maison de l'eau et de la nature et que de petits groupes d'individus sont régulièrement installés contre ce bâtiment créant un sentiment d'insécurité. Certains d'entre eux utilisent le pourtour du bâtiment avec des vélos ou des trottinettes. Mr Freddy Berezyiat émet l'hypothèse que les groupes se sont déplacés du restaurant scolaire à la maison de l'eau et de la nature

- Compte rendu des travaux des commissions :

Madame Françoise Delay :

Commission Communication : le bulletin municipal est en cours de finition. Il sera transmis aux conseillers municipaux pour validation avant impression définitive

Commission Social : le CCAS a examiné différents dossiers de demande d'aide sociales. La convention pour la mutuelle communale est en cours auprès de Groupama

Commission environnement : les fleurs ont été commandées auprès de l'entreprise Galuchot, de Gamm Vert et une pépinière près de Trévoux. Un cahier de plantation sera mis en place pour le suivi de plantation le but étant que certains bacs soient à terme plantés uniquement en vivaces.

Monsieur Michel Touraine

Commission Education : les écoles maternelle et élémentaire seront équipées en matériel informatique et bénéficieront ainsi du plan de relance numérique.

Pendant le temps méridien, deux maitre nageurs interviennent en renfort. Il y a ainsi 6 adultes encadrant.

Un incident a eu lieu avec un élève. Les parents ont été contactés dans la journée pour trouver une solution.

La mise en place de repas bio est à l'étude pour la rentrée 2021.

Madame Janine Parent

Commission Culture : La responsable de la Bibliothèque est partie, le recrutement est en cours. Un déménagement de la bibliothèque est à prévoir en juin 2022 en raison des travaux du Collège. Les rideaux qui doivent être confectionnés pour le musée le seront dès que le tissu sera disponible.

Monsieur Pascal Pion

Commission sécurité : il conviendrait de mettre en place un comité de pilotage en vue d'étudier le remplacement de certaines caméras et de définir la meilleure utilisation.

Commission travaux : les réunions vont reprendre prochainement. Le feu tricolore est en service. Cependant quelques usagers ont pris de mauvaises habitudes et ne respectent pas le feu. Une pré signalisation a été mise en place.

Monsieur Jean-Pierre Bugaud

Les illuminations de fin d'année sont à changer cette année. Un devis est en cours

Les chemins de randonnée de Pont de Vaux : La Nove et Au fil de l'eau ont été explorés par les élus et les services de la communauté de communes. Des modifications sont à l'étude

- Monsieur Franck Dussud indique que la visite de la maison de l'eau et de la nature était très intéressante. Les citoyens sont invités à s'y rendre

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h.

PONT DE VAUX le 18 mars 2021.

Le Maire,
Yves PAUGET

